

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PROTEO EC

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0063

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0029409-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PROTEO EC
DELTAMASTER EC
DELTAECT 2,5% EC
DELTAPOWER EC
MAX CRAWL
DELTAFORCE EC
DELTAPLUS EC
DELTAEFFECT EC
MASSOCIDE EC
DELTAPERFECT EC

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Cropchem España S.L.
	Adresse	Edificio Atalayas Business Center Carril Condomina N°3 Planta 12 30006 Murcia Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0063	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0029409-0000	
Date de l'autorisation	25/09/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	25/09/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Cropchem España S.L.
Adresse du fabricant	Edificio Atalayas Business Center. Carril Condomina N°3 Planta 12, 30006 Murcia Espagne
Emplacement des sites de fabrication	I.R.C.A. Service SpA Strada Statale Cremasca 591, 10 24040 Forno San Giovanni (Bg) Italie
	DTS OABE, Pol. Bengoetxea, S/N 48419 Orozco(Vizcaya) Espagne
	Lérida Unión Química S.A. (LUQSA), Afores S/N 25173 Sudanell Lleida Espagne
	AGROTOTAL S.A., Pol. Ind. ADP Estrada Nacional 10, Salgados da Póvoa 2615-000 Alverca do Ribatejo Portugal

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	Sharda Europe B.V.B.A (acting for Sharda Cropchem Limited (India))
Adresse du fabricant	Prime Business Park 2nd Floor - Dashrathlal Joshi Road - Vile Parle (West), 400056 Mumbai Inde
Emplacement des sites de fabrication	Heranba Industries Ltd. 101/102, Kanchanganga, Factory Lane, Borivali – (W), 400092 Mumbai Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	2,855
Alkylbenzènesulfonate de calcium dans l'isobutanol	calcium bis(dodecylbenzenesulphonate), branched-isobutanol	Substance non active	11117-11-6	234-360-7	3,93
Solvant naphtha aromatique léger	Hydrocarbures aromatiques en C9, (Solvant naphtha (pétrolier), léger)	Substance non active	64742-95-6	918-668-5	89,164

2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.Nocif par inhalation.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Éviter de respirer les .
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
EN CAS D'INGESTION:Appeler immédiatement .
Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Recueillir le produit répandu.
Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage # 1 – Application intérieure sur des zones restreintes dans les fissures et crevasses

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Blatta orientalis Nom commun: Blatte orientale Stade de développement: tous stades de développement
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation sur des zones restreintes dans les fissures et crevasses
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 50 mL d'eau pour traiter 1 m ² de fissures et crevasses Dilution (%): 0,5 mL de produit à diluer dans 50 mL d'eau pour traiter 1 m ² de fissures et crevasses Nombre et fréquence des applications: 0,5 mL de produit à diluer dans 50 mL d'eau pour traiter 1 m ² de fissures et crevasses. La quantité finale de solution à préparer pour chaque application doit être basée sur la surface à traiter. Maximum 6 candidatures/an. Intervalle minimal entre deux applications : 8 semaines.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles en PE/PA de 50 mL, 100 mL, 250 mL, 500 mL ou 1000 mL Bidon en PE/PA de 5 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.
- Appliquer le produit dilué uniquement en traitement localisé dans les fissures et crevasses à l'aide d'un pulvérisateur basse pression, sur une largeur maximale de 0,1 m.
- Un dispositif de pulvérisation spécifique (par exemple une lance ou un buse de pulvérisation adapté à une application dans les fissures et crevasses) doit être fixé au pulvérisateur pour cibler la zone d'application du produit.
- L'infestation peut être contrôlée au bout de 4 semaines d'exposition continue des blattes orientales aux zones traitées.
- Le produit peut être appliqué 6 fois par an avec un intervalle de 8 semaines entre les applications.
- Agiter avant emploi.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison et une protection oculaire/du visage (matériau des gants et de la combinaison à faire instantanément par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit .
- Ne pas appliquer dans les locaux d'élevage.
- Pulvériser uniquement sur des zones restreintes non susceptibles d'être lavées pouvant servir de refuge aux blattes (c'est-à-dire derrière ou sous le réfrigérateur, sous le four ou le chauffe-eau, dans les fissures et crevasses).
- Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation humaine et animale.
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit.
- Bien se laver les mains après manipulation.
- Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- Le produit doit être appliqué en l'absence de personnes et d'animaux.
- Veiller à une ventilation correcte pendant et après l'utilisation.
- Éloigner les chats des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la deltaméthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- Enlever ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages d'animaux avant l'application. Éteindre le filtre à air de l'aquarium pendant la pulvérisation.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces/zones traitées jusqu'à ce qu'ils soient secs.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
- Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.
- Informer le détenteur de l'autorisation en cas d'inefficacité du traitement.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer temporairement.

En cas de symptômes : Appelez immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

En cas de symptômes : Appelez le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin :

Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appelez le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

Si un avis médical est nécessaire, avoir le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main et contacter le centre antipoison.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit bien frais, sec et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Protéger du rayonnement solaire et de l'humidité.
- Ne pas stocker à proximité de produits comburants, de composés alcalins ou acides.
- Durée de conservation 2 ans.

6. Autres informations

- Le produit contient un amérisant le rendant répulsif pour les personnes ou les animaux domestiques.